



Service de l'interaction citoyenne
Participation publique

Mandaté : Conseil de quartier Neuchâtel-Est-Lebourgneuf **No de dossier : N° SDORU 2018-10-157**

1 Date, événement et lieu	2 Origine	3 Objet
Demande d'opinion <input type="checkbox"/>	Conseil municipal <input type="checkbox"/>	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 21027Mb, R.C.A.2V.Q. 243 (Faubourg Saint-Bernard)
Demande d'opinion et consultation LAU <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil exécutif <input type="checkbox"/>	
Tenue le 20 mars 2019 à 20h05, à la salle multifonctionnelle du centre communautaire Lebourgneuf	Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/>	
	Mandat Direction générale <input checked="" type="checkbox"/>	

4 Présences

Membre avec droit de vote : Mesdames Lise Bilodeau, Liane Bourdages, Cynthia Fauteux, Lise Villeneuve, ainsi que messieurs Jean Guylar Darcelin et André Dalaire

Membre sans droit de vote : M. Patrick Paquet, conseiller du district de Neufchâtel-Lebourgneuf

Personne-ressource : M. Michel Hubert, conseiller en urbanisme, Gestion territoriale

Animation: M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

5 Informations présentées

- Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec.
- Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique.
- Fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire.
- Présentation du projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 243 par la personne-ressource.
- Mention que le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

6 Recommandation du mandaté

À majorité, il est recommandé au conseil d'arrondissement de modifier le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 243

7 Options soumises au vote

Option	Nombre de votes
A.	0
B.	0
C.	6
Abstention	0
Total	6

8 Description des options

Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification

Option B – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.

Option C – Proposer une modification au projet

9 Questions et commentaires du public

Nombre de personnes présentes : 45

17 femmes; 38 hommes

Nombre d'intervenants : 6

Le requérant, M. Duperron, prend quelques instants afin de présenter son projet. Il a pris le temps d'analyser l'ombrage des bâtiments. Il est tenu par la confidentialité afin de ne pas diffuser le nom du potentiel gestionnaire de la résidence de personnes âgées.

M. Ghislain Lemay, résident Robert-Bourassa et Porto (Jardins du Vérone) : le projet réduit leur plaisir d'habiter dans le secteur étant donné que les camions passent sans arrêt depuis 10 ans pour les constructions. Il aimerait que le nombre d'étages maximum soit réduit à 6 afin de continuer d'avoir une vue et de l'air qui circule.

M. Didier Bicchi, résident depuis plus 30 ans dans le quartier. Il se demande s'il y a eu une consultation des voisins du projet. M. Demeule informe que cette consultation agit pour titre de consultation des voisins. M. Bicchi est inquiet de l'acceptation sociale. Une réduction d'espace commercial est une avenue à envisager selon lui étant donné qu'il y a beaucoup de locaux libres dans le secteur.

M. Patrick Paquet prend la parole afin d'apporter certaines informations et fait l'historique des constructions du secteur.

M. Raymond Couture sur l'avenue Chauveau. Il croit que s'en tenir à 6 étages à la place de 8 ça permettrait de s'uniformiser dans le secteur.

M. Marc-André Michel, s'interroge sur le nombre de pied carré dans le bâtiment Nord. Le promoteur informe que ça représente 16 000 pieds carrés.

M. Yvon Dumais, se demande l'endroit où les voitures passeront pour se rendre au stationnement. M. Michel Hubert répond que ça se sera par Porto ou vers Patrimoine Mondial.

10 Questions et commentaires du conseil d'administration

M. Dalaire transmet les commentaires des administrateurs du conseil de quartier. Ils sont préoccupés par les mêmes points que les citoyens. Ils trouvent que 8 étages c'est beaucoup et imposant, que l'idéal serait de 6 étages. Les administrateurs recommandent de réduire la proportion de la partie avec 8 étages. Le requérant mentionne qu'il aimerait retenir la superficie habitable tel que demandée pour le projet.

Les membres du conseil de quartier proposent également de mettre les murs des derniers étages un peu en retrait ou avec un matériau qui laisse passer et/ou réfléchit la lumière afin de réduire le choc visuel.

11 Suivi recommandé

Transmettre à la direction de l'Arrondissement des Rivières

Approuvé par :

Signé

Lise Bilodeau
Présidente
Conseil de quartier Neuchâtel-Est-Lebourgneuf

22 mars 2019

Préparé par :

Signé

Jessica Veillet
Conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

22 mars 2019